



Réserve Naturelle
ILE DE SAINT-PRYVE
SAINT-MESMIN

DIREN CENTRE
(à l'attention de Madame BENON)
5 avenue Buffon
BP 6407
45064 ORLEANS Cedex 2

Date : Orléans le 11 août 2006
N/Réf : Courpain/travaux 2006
V/Réf :
Objet: Evacuation des arbres

Monsieur le Directeur,

Vous avez sollicité mon avis sur les travaux d'évacuation des arbres tombés dans le lit du Loiret dans le secteur de Courpain et qui font obstacle au bon écoulement des eaux.

Je me permets de rappeler brièvement quelques principes qui ont été évoqués lors de la réunion du 27 juin 2006 à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et qui figurent au compte rendu :

- limiter au strict minimum les accès en sous-bois au chantier.
- privilégier la traction animale dans les endroits difficiles d'accès.
- abandonner le bois retiré en dehors des placettes de suivi qui seront matérialisées en leur centre.

D'autre part, le chantier devra se limiter à l'enlèvement des arbres posant un réel problème d'écoulement (notamment ceux qui dévient le courant sur la rive opposée, menaçant la stabilité de la rive gauche).

Le bois tombé dans l'eau constitue un élément très important de la biodiversité de la rivière : diversification des écoulements, milieux de vie pour certains invertébrés, supports de pontes, caches pour les poissons, perchoirs pour les oiseaux ... Afin de maintenir l'intérêt écologique de ce secteur terminal du Loiret, tous les arbres tombés ne posant pas de problème en termes d'écoulements seront laissés en place

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Paul SIFFERT



Naturalistes
Orléanais

64, route d'Olivet
45100 ORLEANS
☎ 02 38 56 69 84
FAX 02 38 56 33 48